

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **43 (2006)**

Heft 1710

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Influencer le marché... s'il existe!

Après la taxe CO₂ sur les combustibles, l'Office fédéral de l'énergie suggère un étiquetage pour distinguer les bâtiments économes en énergie. Il s'agit d'influencer les mécanismes du marché dans la bonne direction. Mais la mécanique de l'offre et de la demande de logements est sérieusement grippée.

La lutte contre le réchauffement de la planète impose de réduire en priorité la consommation de produits pétroliers. Il n'est pas question de rationnement. Nous ne sommes pas en économie de guerre. Le dérèglement du climat n'est pas - pas encore - une menace mortelle. La Suisse libérale préfère influencer le marché en renchérissant les hydrocarbures. Elle a admis, il y a sept ans déjà, le principe d'une taxe sur le CO₂. Le lobby pétrolier et celui de l'automobile sont parvenus à écarter la taxe au profit du centime climatique. Reste la taxation des combustibles qui sont responsables de plus de la moitié des émissions de gaz carbonique. Une solution de compromis devrait passer devant le parlement en fin d'année. Mais avant même que ce projet soit sous toit, l'Office fédéral de l'énergie suggère une nouvelle mesure incitative. La Confédération crée un certificat énergétique pour les bâtiments analogue à l'étiquetage sur la consommation de courant des appareils électroménagers. Le marché devient plus transparent. En lisant l'étiquette énergétique, l'acheteur, comme le loca-

taire, sait plus précisément ce qu'il devra payer pour son chauffage ou son eau chaude. Les promoteurs et les propriétaires ont donc un intérêt direct à offrir sur le marché des locaux économes en énergie. Un tel système existe déjà dans le canton de Zoug. Les bâtiments sont classés de A, comme as de la sobriété, à G, comme gouffre à énergie.

Les mécanismes d'orientation ou de transparence du marché sont probablement efficaces, pour autant que le marché existe. Au vu d'une facture durablement salée de mazout, le propriétaire d'une maison individuelle sera attentif à l'isolation de son bâtiment et au réglage de son installation de chauffage. De même l'acheteur d'un logement sera intéressé par son certificat énergétique. La situation est toute différente pour le locataire. Le marché, le mécanisme de l'offre et la demande, ne fonctionne pas pour lui. Il paie les frais de chauffage, mais c'est le propriétaire qui décide des investissements d'assainissement de son bâtiment. Celui qui paie ne commande pas.

(at) Suite de l'article à la page 2

Sommaire

La recherche scientifique sur les changements climatiques subit des pressions multiples qui en ébranlent la crédibilité.
page 2

La Commission des questions conjoncturelles abuse de son mandat quand elle réclame davantage de concurrence dans le domaine de la santé.
page 4

La protection de la sphère privée doit devenir un sujet de débat public.
page 5

La longue marche sans relais des gitans suisses vers la reconnaissance de leur identité.
page 6

Loterie romande

Voilà une réussite commune des cantons romands qui suscite la convoitise et dérange outre-Sarine. Car il se pourrait bien que le fameux «Graben» soit effectivement la ligne de partage entre les partisans de la Loterie Romande et ses envieux détracteurs, qui se recrutent les uns et les autres dans tous les partis et horizons fédéraux.

Édito page 3